

# Construire des fondations résilientes pour sauver des vies et développer l'économie

La réduction des risques de catastrophe (RRC) est directement liée à la sécurité humaine et au développement durable

La RRC en amont est la base du développement, car elle protège les vies et les moyens de subsistance. La JICA soutient des programmes visant à renforcer la capacité des pays partenaires à augmenter les investissements dans la RRC en amont des catastrophes.

La JICA s'efforce de réduire considérablement le nombre de décès, de personnes touchées et de pertes économiques causés par les risques naturels d'ici 2030.

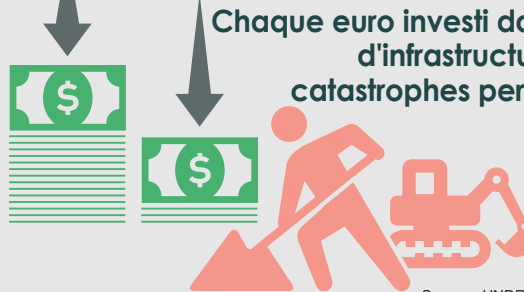


**Pour prévenir les dommages causés par les catastrophes, il est important de réduire le risque avant qu'il ne se réalise, et non après**

Les risques naturels constituent la première cause de catastrophes. C'est pourquoi il est particulièrement difficile de prévoir avec précision leur fréquence et leur ampleur. Parfois, les phénomènes naturels se produisent à une échelle qui dépasse nos attentes. Toutefois, cela ne signifie pas que nous devons nous contenter de réagir en urgence à chaque catastrophe. Certaines mesures peuvent être prises à l'avance pour comprendre et réduire les risques sur la base de connaissances scientifiques afin de minimiser l'impact des catastrophes. La RRC peut également protéger économiquement et socialement les populations vulnérables habitant dans les régions à haut risque en les empêchant de tomber dans une spirale négative de pauvreté provoquée par les catastrophes.

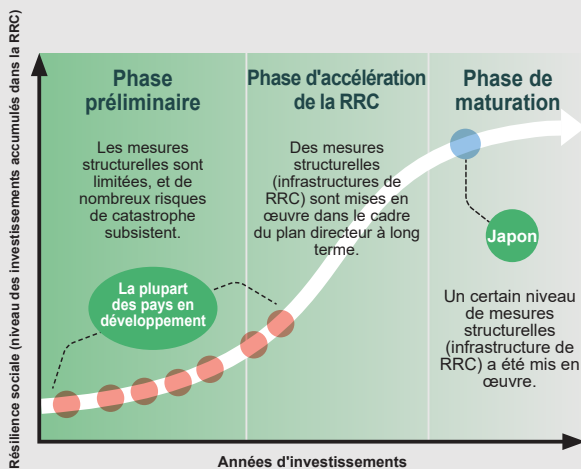


**Chaque euro investi dans la réduction et la prévention des risques peut permettre d'économiser jusqu'à 15 euros en coûts de rétablissement après la catastrophe**



**Chaque euro investi dans la construction d'infrastructures résilientes aux catastrophes permet d'économiser 4 euros lors de la reconstruction**

Source : UNDRR «Our impact»



- Investissements dans la RRC.....réduire les risques de catastrophe par l'investissement dans des mesures structurelles (matérielles) et non structurelles (institutionnelles)
- Investissements dans la RRC en amont.....identifier et comprendre les risques, et mettre en place des mesures pour réduire les risques avant les catastrophes

**Les pays en développement continuent de subir des dommages et des pertes considérables lors des catastrophes en raison de la faiblesse des investissements dans la RRC en amont**

Dans les pays en développement rapide, les risques de catastrophe s'accroissent en raison d'une urbanisation non réglementée, sans plans ni mesures de RRC adéquates. Le changement climatique peut aggraver les effets des catastrophes en intensifiant la fréquence et l'ampleur des événements climatiques/ météorologiques extrêmes. Bien que d'autres mesures d'adaptation, telles que la mise en place d'installations d'évacuation, puissent réduire le nombre de victimes, la société reste exposée aux risques de catastrophe. Chaque tempête ou séisme, même modeste, peut alors endommager les biens et les infrastructures, entraînant l'arrêt des activités économiques et sociales. Les gouvernements des pays en développement doivent investir dans une RRC proactive afin de minimiser le plus possible les risques.

**L'expérience du Japon en matière d'intégration de la RRC aux activités de développement est essentielle pour les pays en développement**

En tant que pays exposé à de nombreux événements dangereux, le Japon a connu une croissance économique tout en faisant face aux aléas naturels. Il a pu y parvenir en évitant de subir deux fois les mêmes dommages (voir le schéma ci-dessous sur la lutte contre les inondations). Les principes du Japon en matière de RRC

sont reflétés dans le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui positionne la RRC comme une question centrale du développement économique et social – et non comme une question humanitaire axée sur la réponse. Le Japon reste à ce jour le leader mondial dans le domaine de la RRC.

## Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe

Les principes directeurs de la RRC au niveau international ont été adoptés lors de la troisième conférence mondiale des Nations unies sur la RRC, qui s'est tenue à Sendai en mars 2015. En se basant sur ses expériences, le Japon a mené les débats qui ont abouti à la reconnaissance mondiale du principe d'investissement dans la RRC en amont. L'Agenda mondial de la JICA s'inscrit dans ce cadre.

### [Objectifs d'ici 2030]

- Réduction de la mortalité
- Réduction du nombre de personnes touchées
- Réduction des pertes économiques
- Réduction des dommages causés aux infrastructures critiques et de la perturbation des services de base

### ● Évolution de la lutte contre les inondations au Japon

Sur la base des données du Conseil des rivières, du ministère du Territoire, des infrastructures et des transports

<b>Période pré-moderne</b>	Lutte contre les inondations pour la protection des habitations, le développement des rizières et le transport fluvial (par ex. Shingen Tsutsumi, transfert vers l'est de la rivière Tone)
<b>Après la période Meiji</b>	Développement d'un plan national de lutte contre les inondations (par ex. promulgation de la loi sur les rivières (1896), canal de dérivation d'Okoko, canal de dérivation d'Arakawa)
<b>Période d'après-guerre</b>	Reconstruction d'après-guerre et développement des infrastructures économiques (par ex. promulgation de la loi fondamentale sur la gestion des catastrophes en 1961) (amendement de la loi sur les rivières en 1964, projets d'amélioration basés sur la politique et le plan de base pour l'amélioration des rivières)
<b>Époque actuelle</b>	Après l'urbanisation rapide, révision du plan de lutte contre les inondations en tenant compte des effets du changement climatique

Approche 1

**Promouvoir des mesures structurelles pour soutenir les fondements du développement national**

La JICA met en œuvre des projets modèles prioritaires ayant un impact élevé sous forme d'investissements dans la RRC en amont des catastrophes dans les zones métropolitaines à forte concentration de population et de capitaux. Grâce à ces projets, la JICA cherche à instaurer des approches et des principes de RRC adaptés à chaque pays.

Les investissements pré-catastrophes requis dans les travaux publics prennent la forme d'infrastructures de RRC pour la gestion des inondations, le contrôle de la sédimentation et la lutte contre l'érosion des côtes.

Des investissements supplémentaires sont nécessaires pour maintenir les fonctions des infrastructures critiques en cas de catastrophe, notamment les installations de transport, d'électricité, d'approvisionnement en eau et de communication, mais aussi les installations éducatives et médicales. La JICA soutient également le renforcement des capacités des organisations responsables afin de leur permettre de mettre en œuvre, financer, exploiter et maintenir les mesures structurelles de manière durable. Dans la figure ci-dessous, les mesures visant à élargir la zone verte appartiennent à l'«Approche 1».

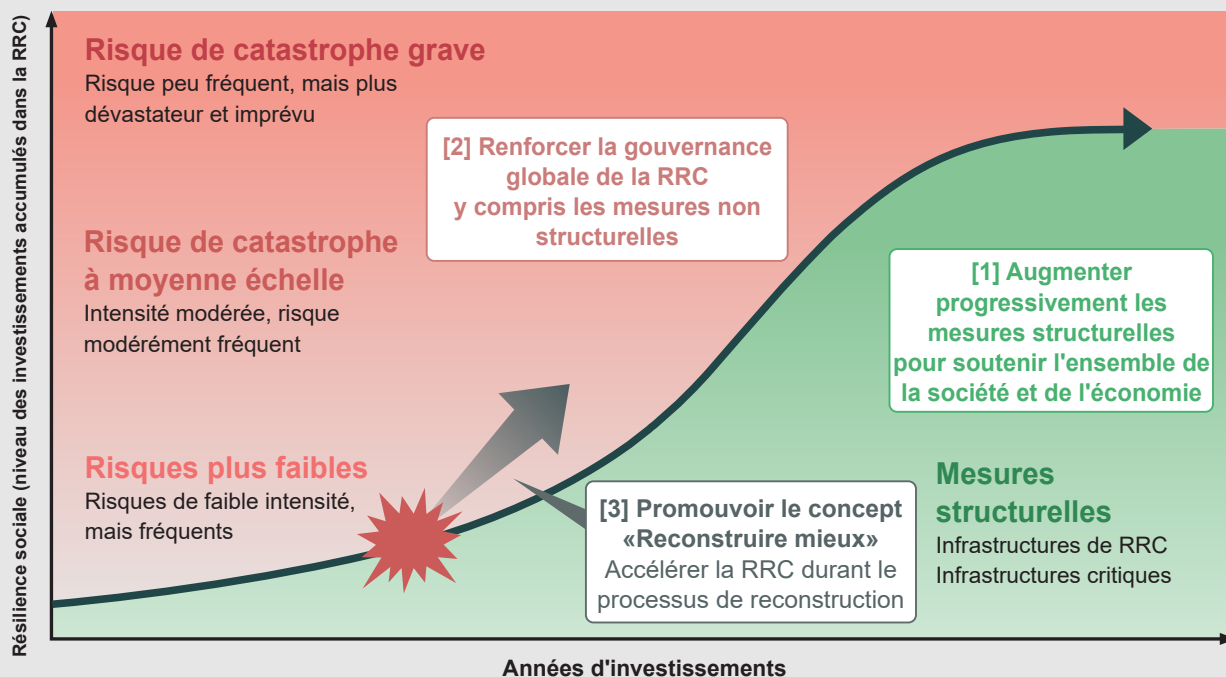
Approche 2

**Renforcer la gouvernance globale de la RRC, y compris les mesures non structurelles**

La JICA soutient l'établissement d'un système global composé de ministères, agences et gouvernements locaux chargé de la RRC, dans le but d'améliorer la capacité nationale de planification et de mise en œuvre de mesures holistiques de RRC de manière durable et systématique.

Notre coopération sur les mesures non structurelles comprend les technologies d'observation et la compréhension des risques de catastrophe, l'élaboration de réglementations sur l'utilisation des terres et la mise en place d'alertes précoces pour faire face aux risques qui ne peuvent être réduits à l'avance.

L'«Approche 2» traite les risques de catastrophe qui n'ont pas été abordés jusqu'à présent. Dans la figure ci-dessous, même si la zone verte s'étend dans une courbe en forme de S, un risque résiduel illustré par la zone rouge demeure au-dessus de la courbe.



Approche 3

**Promouvoir le concept « Reconstruire mieux »**

Lors du rétablissement et de la reconstruction après une catastrophe, nous devons renforcer la RRC en nous appuyant sur le concept «Reconstruire mieux» adopté par de nombreux pays. La JICA contribue à la reconstruction de pays et de sociétés plus résilients aux risques naturels en réduisant les risques fondamentaux de catastrophes et en surmontant les vulnérabilités existantes par l'élaboration de mesures structurelles.

Pendant le processus de reconstruction après le séisme qui a frappé le Népal en 2015, la JICA a proposé des mesures de RRC sur la base d'une évaluation prenant en compte les risques futurs.



Domages occasionnés par le séisme de 2015 au Népal.

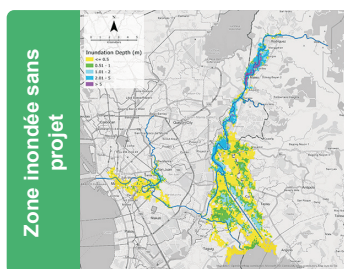
## Le soutien à long terme des investissements des Philippines dans la RRC sous-tend le développement de Manille

Depuis les années 1970, la JICA soutient les investissements des Philippines dans la RRC par la planification de la lutte contre les inondations, le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines. En 1999, le gouvernement des Philippines a créé un département spécialisé dans la lutte contre les inondations – le seul en son genre parmi les pays en développement. Le budget du département a été rapidement augmenté. Le canal d'évacuation de Mangahan, aménagé avec l'aide de la JICA, a permis de réduire considérablement les dégâts causés par les inondations dans le centre de Manille.

Dans le cas du typhon Vamco en 2020, on estime que les projets financés ont réduit les dommages économiques d'environ 85%.

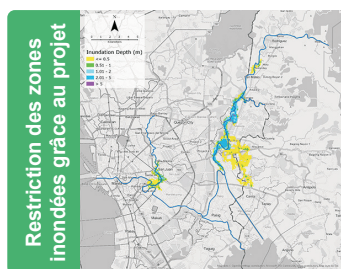
### ● Typhon Vamco en 2020

Analyse : CTI Engineering International Co., Ltd.  
Carte : @OpenStreetMap contributors/CC BY-SA



» Dommages estimés sans le projet : **13 milliards USD**

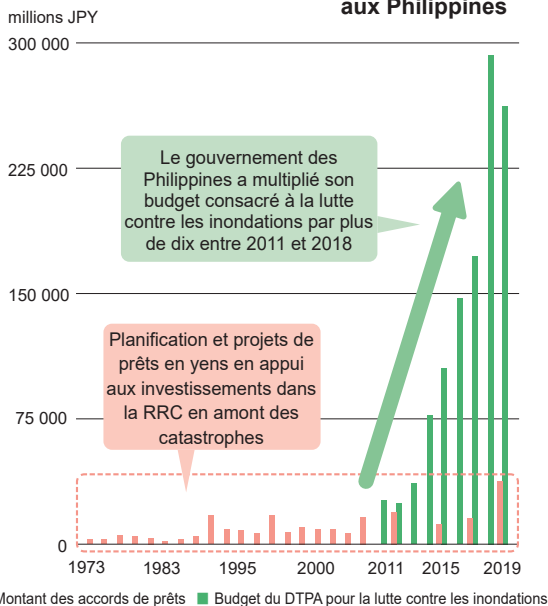
» Nombre estimé de personnes affectées par la catastrophe sans le projet : **1 million**



» Dommages estimés : **2 milliards USD**

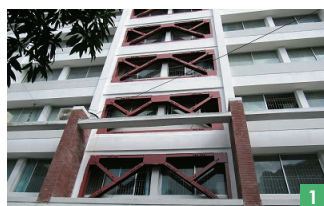
» Nombre estimé de personnes affectées par la catastrophe : **0,03 million**

### ● Investissements en amont des catastrophes aux Philippines



(Préparé avec des données du DTPA et de la JICA.  
DTPA : Département des travaux publics et des autoroutes des Philippines)

## Autres exemples de coopération



OYO Corporation



Centre japonais de soutien aux entreprises de météorologie



- 1 Au Bangladesh, la JICA a mis en œuvre des projets axés sur la formation d'ingénieurs et la préparation de manuels pour renforcer la résistance des bâtiments aux séismes.
- 2 Développement de radars météorologiques et renforcement des capacités des agences météorologiques dans plusieurs pays, dont le Vietnam et les Philippines.
- 3 Au Brésil, la JICA a initié des mesures structurelles basées sur l'évaluation des risques de crues soudaines.

## Travail avec les partenaires

La collaboration avec divers acteurs peut être un moyen efficace de réduire les risques de catastrophe dans les pays en développement

Les besoins en matière de RRC ne cessent de croître dans les pays en développement. Pour répondre efficacement à ces besoins, le Japon a accordé ces dernières années la priorité aux investissements dans la RRC en amont des catastrophes, plutôt que sur les réponses immédiates. Ces expériences et connaissances en matière d'investissement pré-catastrophe ont été largement diffusées, notamment au sein des ministères, des agences et des gouvernements locaux. La coordination avec les acteurs concernés tels que les entreprises privées, les ONG, les universités et d'autres organisations au Japon s'avère aussi efficace. La JICA collaborera également avec d'autres donateurs

et des organisations internationales qui partagent la philosophie japonaise de RRC.

Les universités japonaises accueillent par exemple un programme d'étude et de recherche à long terme intitulé «Développement des capacités des leaders en RRC pour la mise en œuvre du cadre de Sendai». Ce programme fait partie de la contribution du Japon pour la formation de cadres experts en RRC et de futurs leaders dans les pays en développement. Le Japon entend poursuivre sa contribution aux efforts mondiaux de RRC par le biais d'une approche collaborative avec des experts internationaux issus des secteurs public et privé.



1-6th floor, Nibancho Center Building,  
5-25 Niban-cho, Chiyoda-ku, Tokyo 102-8012, Japon  
Email : jicage@jica.go.jp

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) est une organisation de coopération internationale chargée de la mise en œuvre de l'aide bilatérale dans le cadre de l'aide publique au développement du Japon. La JICA coopère avec près de 150 pays et régions partout dans le monde.



### Qu'est-ce que l'Agenda mondial de la JICA ?

Les stratégies de coopération de la JICA face aux problèmes mondiaux. La JICA et ses partenaires visent des impacts décisifs en réalisant les objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda mondial de la JICA. L'Agenda mondial de la JICA et ses objectifs seront partagés avec les pays partenaires et divers acteurs, ce qui permettra de renforcer le dialogue et la collaboration, et de maximiser les impacts sur le développement. Grâce à ces efforts, la JICA contribuera de manière holistique à la réalisation des ODD à l'horizon 2030, conformément à la Charte de la coopération au développement du Japon qui met l'accent sur la «sécurité humaine», la «croissance de qualité» et la «résolution des défis mondiaux».